XXIIIème Assemblée Europe de l'APF
Erevan, Arménie
Le 5 mai 2010

Problématique de l'école face aux inégalités

Intervention de Monsieur Stiopa (Stepan) Safaryan)- Le section arménienne.
Erevan, Arménie. stiopasafaryan@yahoo.com, ssafaryan@parliament.am

(Panel 2 sur les inégalités scolaires)

Madame la Présidente, Monsieur le Chargé de Mission, chères collègues,

Je tiens à vous saluer au nom du group d'opposition « Héritage », dont je suis le Président. J'ai également l'honneur de faire partie de la section arménienne à l`Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Dans mon intervention je vais parler de l`inégalité dans les écoles arméniennes, des causes de celles-ci et de la garantie de l`accès à l`éducation pour tous. L'École est parfois soupçonnée de refléter ou de reproduire les inégalités qui émanent de la société. Le sexe de l'enfant, sa situation socio-économique, territoriale ou familiale, son origine ethnique ou culturelle, fait un obstacle à son intégration et à sa réussite, à l'école d'abord, puis dans la société. En conséquence chaque forme d'inégalité nécessite de réaliser une stratégie de la discrimination positive.

Pour l'Arménie nous ne pouvons pas parler de toutes les formes de l'inégalité. Par exemple, en Arménie il n'y a pas d`obstacles pour promouvoir une mixité, ni de problèmes de la discrimination de sexe dans les écoles. En Arménie les formes principales de l'inégalité sont les suivantes.

Le Bilan de l'Inégalité

1. L`Arménie est presque un Etat monoethnique avec une faible représentation des minorités nationales. L`Arménie a une diaspora dans plusieurs pays. Cela signifie que le petit nombre d`un groupe social n`est pas la garantie de moins vulnérabilité et très souvent les minorité nationales sont des groupes défavorisés. Les problèmes liés aux écoles des minorités nationales et aux élèves de celles-ci sont surtout les mêmes dans toutes les écoles arméniennes et ont des racines plutôt socio-économiques, et non pas celles de discrimination nationale.

2. Depuis de l`indépendance de l`Arménie, il a apparu de nouvelles sources d`inégalité dans les écoles. Les fonds de celles-ci sont la situation socio-économique, territoriale ou familiale. Le développement territorial disproportionné a conditionné une grande différence entre les enfants des villes et des villages, de la capitale et des provinces. Les enfants qui se sont trouvés hors de la tutelle et d'une éducation de qualité à cause de la situation familiale ou socio-économique ou encore les enfants des familles précaires qui ne peuvent pas se réaliser et dont les capacités restent non reconnues.

3. Finalement; les problèmes physiques et mentaux des enfants handicapés qui ont besoin d'enseignement spécial. Autrefois ces enfants ont été isolés dans les écoles spéciales, comme un « ghetto ».

Les cadres normatifs pour les stratégies de la discrimination positive

L`article 39 de la Constitution stipule que chacun a le droit de l`éducation. Il est important que l`enseignement secondaire est obligatoire, il est important aussi que l'enseignement est gratuit dans les établissement secondaires d`état. La Constitution el les lois en ayant le but de protéger le droit égal de l`éducation prévoient la continuation de l`enseignement. Il est aussi prévu que si l'enfant ayant un besoin spécifique n`arrive pas à avoir une éducation secondaire, il puisse continuer ses études dans un

établissement d`enseignement professionnel. Le gouvernement a défini la liste de ces métiers. En général ce sont les professions qui n`exige aucun enseignement secondaire.

L`Arménie a adopté plusieurs traités internationaux concernant la protection des droits de l`homme, parmi lesquels sont la Convention de cadre pour la protection des minorités nationales, la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, par lesquelles les 5 langues des minorités nationales ont obtenu un tel statut, la Charte sociale européenne révisée, la Convention de Salamanca sur les principes, la politique et les actions pratiques dans l'éducation des besoins spéciaux. A la session prochaine de l'Assemblée nationale on prévoit ratifier la Convention sur les droits des personnes handicapés.

On peut considérer « l`éducation pour tous par ses besoins », comme le devise des programmes d`état. Au fond de l`organisation des écoles d'enseignement général on trouve les principes qui se dérive des documents internationaux. Par exemple,

- Unité, laïcité, l`interdiction de la discrimination et des restrictions ainsi que de l`accès à l`éducation;
- L`éducation secondaire obligatoire et accessible à tous indépendamment des intérêts, orientation professionnelle préalable, des capacités physiques et intellectuelles;
- La conformité de l'enseignement général à l`age et au niveau de développement des écoliers;
- Le droit de développer la langue et la culture des minorités nationales.

Education inclusive et les programmes de l'aide social

L`Arménie a adopté les principes de la Convention de Salamanca sur les principes, la politique et les actions pratiques dans l'éducation des besoins spéciaux pour la mise en œuvre une éducation inclusive. Particulièrement, il est exigé «de contribuer à l`intégration et à la participation et de lutter contre l'aliénation. L`inclusion et la participation ont un rôle déterminant pour la dignité de la personne, ainsi que pour la réalisation des droits. Dans le domaine de l`éducation cela s`exprime par l`élaboration de la politique qui a pour but d`assurer l`égalité des chances et des possibilités ». Le 25 mai 2005, on a adopté la loi sur les personnes ayant besoin des conditions spécifiques pour l`éducation.

On a le but de réduire le nombre des écoles spéciales fondées a l`époque soviétique et socialiser les enfants en les incluant à l`école. Pour la réussite il est très important d'assurer d'abord la rupture avec les anciens stéréotypes des enfants et de leurs parents relatifs à l`éducation des enfants aux besoins spéciaux dans les écoles d`enseignement général.

Il faut aussi l'engagement des enseignants possédant les méthodes et les capacités appropriés pour le travail dans le processus assurant en même temps la qualification des enseignants. Il est indispensable aussi qu'il y ait un changement d'attitudes et de mentalités des autres enfants par rapport aux enfants handicapés.

On peut constater que l`éducation inclusive pénètre peu à peu dans notre vie quotidienne et continue à se répandre en Arménie. La communauté internationale et la société civile ont aussi contribué à la réalisation de ces objectifs. Le but principal, c`est de parvenir a` l`éducation inclusive totale en Arménie. C'est l`inclusion qui permettra d`assurer une éducation de haute qualité pour tous, donnera la possibilité de construire sa vie professionnelle selon ses propres capacités.

La seconde approche qu`on applique, c`est de minimiser la vulnérabilité sociale des groupes sociaux défavorisés par le biais des programmes d'aide sociale. Il faut distinguer les besoins sociaux de l`élève des ceux-ci d`enseignement. Ce programme assure des ressources pour l`éducation, y compris, l`accès gratuit aux manuels au compte des dotations du budget d`Etat. Conformément à la législation arménienne il est prévu les services consultatifs et d`assistance professionnelle qui vont aider aux enseignants et aux parents de l`élève inclus faire un travail plus efficace. En conséquence, la demande des assistants de service social augmente dans les écoles et dans les établissements sociaux

L`Etat a une vision très claire dans le domaine de l`éducation inclusive comme dans les programmes d'aides sociales. C`est d`éviter de créer une nouvelle type de discrimination ou de « ghetto » et de ne pas mettre en dépendance les enfants de ces programmes. L'objectif futur, c`est de créer des conditions appropriées pour la réalisation de leur potentiel et créer un environnement bienfaisant et l`adapter à leur besoins. Peut-être la sympathie et l`empathie sont nécessaires, néanmoins la compréhension est plus humaine. Et dans la solution de toutes les problèmes soulignés il est indispensable de recevoir l`aide de la communauté internationale.

En conclusion je voudrais dire que le peuple arménien a une attitude souligné par rapport à l`éducation. Même dans les conditions difficiles, quand les arméniens ont été obligés de quitter sa maison, soit-il en cas de Génocide arménien, soit-il en autre cas de déportation forcée, ils ont sauvé surtout leurs enfants et leurs livres. De même, dans les conditions les plus difficiles socio-économiques, les parents arméniens pensent d`abord de l`éducation de leurs enfants. En conséquence, l`éducation est une priorité impérative pour les arméniens et pour l'Arménie -même. Il nous reste de rendre l'école de qualité accessible à tous assurant une égalité des chances et l`égalité de dignités pour tous.

Merci beaucoup pour votre attention!